

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 15 mai 2014

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie le 15 mai 2014, sous la présidence d'Augustin de Romanet, Président-directeur général, à la Maison de la Chimie, à Paris. Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée générale ont été adoptées à plus de 85%*. L'assemblée générale réunissait 357 actionnaires. Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance représentaient :

- Pour la partie ordinaire, **88 302 718 droits de vote**, soit **89,23%** du total des actions disposant du droit de vote.
- Pour la partie extraordinaire, **88 299 896 droits de vote**, soit **89,23%** du total des actions disposant du droit de vote.

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un dividende de **1,85 euro par action**. Le paiement du dividende en numéraire a été fixé au 28 mai 2014.

Pour la partie ordinaire

Les actionnaires ont également approuvé les conventions réglementées conclues avec Météo France et l'État ainsi qu'un engagement d'indemnité pris au bénéfice, dans certaines circonstances, de Monsieur Jeantet, Directeur général délégué. Ils ont autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions et ont également ratifié la cooptation d'un administrateur (Géraldine Picaud) et la nomination faite à titre provisoire de deux censeurs (Xavier Huillard et Jérôme Grivet) pour la durée du mandat restant à courir. Ils ont nommé les administrateurs proposés par le Conseil d'administration (Augustin de Romanet, Jos Nijhuis, Els de Groot, Jacques Gounon, Xavier Huillard et la société Prédica Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole) et les deux censeurs également proposés par le Conseil d'administration (Christine Janodet et Bernard Irion). Ils ont donné un avis favorable sur la rémunération attribuée au Président-directeur général, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013. Ils ont ratifié le transfert du siège social d'Aéroports de Paris dans un département limitrophe.

Pour la partie extraordinaire

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement des délégations financières qui avaient été consenties par l'assemblée générale mixte du 3 mai 2012.

L'assemblée générale mixte a également été l'occasion pour Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris, de présenter l'activité de l'entreprise. Il a rappelé que l'exercice 2013 avait été marqué par l'amélioration de tous les fondamentaux du Groupe. Le plan d'économies a par ailleurs permis de maîtriser l'évolution des charges courantes de la maison mère sans renier la qualité de service puisque le taux de satisfaction globale a atteint le **niveau record de 88,0%**.

Didier Hamon, Secrétaire général du Groupe, a rappelé que la responsabilité sociétale de l'entreprise était pleinement intégrée dans nos activités.

Edward Arkwright, Directeur général adjoint Finances, Stratégie et Administration, a commenté les résultats financiers de l'exercice 2013.

Après l'intervention de Patrick Jeantet, le Président a mis l'accent sur les enjeux et l'ambition du Groupe. Il a également rappelé les prévisions 2014 : sur la base d'une hypothèse de croissance du trafic de 2 % par rapport à 2013, Aéroports de Paris prévoit une croissance de l'EBITDA consolidé supérieure à celle du trafic. Le résultat net part du Groupe est, quant à lui, attendu en ressaut marqué par rapport à 2013.

Le Président a ensuite exposé les projets de résolutions avant de répondre aux questions lors de la séance de dialogue avec les actionnaires.



* Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet www.aeroportsdeparis.fr, dans la rubrique Actionnaires / Assemblée Générale.



L'espace lecture de la salle d'embarquement du T2G

Le T2G de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle réaménagé

Après la transformation du 2F en terminal tout Schengen et la création de nouveaux circuits de correspondance, la salle d'embarquement du terminal 2G a fait l'objet d'un réaménagement, fruit d'un vrai travail d'équipe.

En effet, le T2G est la salle d'embarquement qui accueille aujourd'hui le plus fort taux de passagers en correspondance. Pour ces passagers, la durée d'attente en salle d'embarquement est souvent de plus de deux heures. Celle-ci n'était donc plus à la hauteur des attentes des clients, un constat entériné par les évolutions des indicateurs de qualité.

Pour mieux répondre aux attentes des clients, Aéroports de Paris a donc procédé à une optimisation et un rafraîchissement de l'espace.

Par ailleurs, un nouveau tracé pour la circulation a été mis en place, certaines fonctions ont été déplacées et un travail sur l'ambiance a été réalisé – plus précisément le remplacement des revêtements de sols par des matériaux et des couleurs plus chaleureux. 10% de sièges supplémentaires ont été également ajoutés, permettant ainsi l'amélioration de la disponibilité et du confort des assises. De plus, de nouveaux services ont été mis en place : des distributeurs automatiques, des terrasses pour les bars, un espace *digital corner* ainsi qu'un espace de lecture, etc.

Spécificité du terminal 2G : la porte d'embarquement s'affiche seulement 20 minutes avant le départ du vol. Pour éviter les saturations devant les portes d'accès aux coursives et un meilleur confort d'attente, le comptoir Air France a été déplacé ainsi que le téléaffichage.

Maintenant, grâce à une meilleure organisation de l'espace, la salle d'embarquement est plus aérée et plus agréable ; la qualité de service offerte à nos clients du T2G s'est ainsi très sensiblement améliorée.

Actualité riche pour le groupe TAV

Un nouveau terminal destiné aux vols domestiques, le plus grand de Turquie, vient d'être inauguré à l'aéroport Adnan Menderes d'Izmir. Cette installation, réalisée par TAV Construction, dont Aéroports de Paris détient 49 % du capital, a nécessité un investissement de 266 millions d'euros. L'aéroport d'Izmir, l'un des plus importants de Turquie, connaît une croissance constante de son trafic et a enregistré en 2013 près de 10,2 millions de passagers accueillis dont 7,7 millions de passagers sur les vols domestiques. Avec près de 200000m² de superficie, le nouveau terminal offre ainsi une capacité d'accueil de 25 millions de passagers, portant celle de l'aéroport à 35 millions au total.



Aéroport d'Izmir de TAV

Pour parcourir cet immense bâtiment, pas moins d'une trentaine d'escalators, une quarantaine d'ascenseurs et 666 mètres de travelators ont été construits. Les passagers disposent par ailleurs de 64 banques d'enregistrement pour déposer leurs bagages. L'aéroport compte également deux parcs automobiles supplémentaires : l'un couvert, d'une capacité de stationnement de 2 537 véhicules, l'autre en plein air de 3 000 véhicules. TAV Airports, détenu à 38 % par Aéroports de Paris et qui bénéficiait déjà des droits d'exploitation du terminal international, pourra exploiter le terminal domestique jusqu'en 2032. Une concession à laquelle vient de s'ajouter celle de l'aéroport Milas-Bodrum, remportée pour une durée de plus de vingt ans à l'issue d'un processus d'enchères à 717 millions d'euros de loyers cumulés sur la durée de la concession. Cela porte à 14 le nombre d'aéroports dans le portefeuille du groupe TAV.

Faire barrage à la pollution de l'eau

A Paris-Charles de Gaulle, face au risque de saturation du bassin des renardières et en complément de l'usine de traitement, notamment en période hivernale, Aéroports de Paris cherche à séparer les eaux de ruissellement propres des eaux polluées et à améliorer la qualité de ces dernières grâce aux micro-organismes présents dans le sol.

Quatre casiers tests, de 500m² chacun, ont donc été aménagés à proximité des aires de dégivrage du T2G. Ils contiennent différentes combinaisons de terre, de compost, et de rhizomes. L'objectif est de trouver la formule idéale pour obtenir une eau de qualité qui alimenterait les nappes phréatiques. La fin des tests et des analyses est prévue courant 2016.

Visites de site

Les prochaines visites de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle auront lieu les **23 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 25 novembre.**

Inscrivez-vous en appelant le : **0 800 101 800**

Aéroports de Paris

Société à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros
Siège social : 291, boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14 - RCS Paris B 552 016 128
Directeur de la publication : Benjamin Perret - Rédacteur : Marie-Serjé Cuvillier-Le Corre